



**Compte rendu de la réunion du conseil syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du vendredi 19 février 2016**

<b>■ Président de séance</b>	<b>Alain FAUCONNIER, Président du Parc</b>
<b>■ Présents</b>	Bernard ARNOULD - Claude ASSIER - Sylvie AYOT - Marc AYRAL - Annie BEL - Marcel CALMELS - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Sébastien DAVID - Paul DUMOUSSEAU - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY - Jean-Luc GIBELIN - Sylvain Henri GOUBY - Hubert GRANIER - Jean-Michel LADET - Christophe LABORIE - Michel LEBLOND - André MAZET - Bernard POURQUIE - Gérard PRETRE - Philippe RAMONDENC - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Jean-Jacques SELLAM - Christel SIGAUD LAURY - Bruno SIMONNET - Michel SIMONIN - Evelyne STAHL - Yves VIALA
<b>■ Procurations</b>	Monique BULTEL-HERMENT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Michel WOLKOWITSKY donne son pouvoir à Marc AYRAL
<b>■ Absents</b>	Daniel AURIOL - Zina BOURGUET - Max DALET - Emilie GRAL - Patrick GUENOT - Nicolas LEFEVERE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Danièle VERGONNIER - Arnaud VIALA

**1 - Validation de l'ordre du jour du conseil syndical du 18 novembre 2015**

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**2 - Élection du ou de la Vice-Président(e) de la Région et du ou de la Vice-Président(e) des communes rurales au Bureau syndical du Parc**

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**3 - Désignation des représentants du Parc auprès des instances et organismes extérieurs suite à la modification de la composition du Conseil syndical du Parc**

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**4 - Désignation d'un représentant au Comité de rivière Aveyron Amont**

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**5 - Représentation du Président par Bruno SIMONNET à la COP21**

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**6 - Renouvellement de délibération pour prise en charge des frais réels pour les missions en région parisienne**

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**7 - Défraiements aux intervenants**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**8 - Vente de matériel aux enchères**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**9 - Régime indemnitaire complémentaire suite à la titularisation du personnel contractuel**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**10 - Projet de statuts de l'Association InterParcs Midi Pyrénées-Languedoc Roussillon**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**11 - Projet de convention avec EDF**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**12 - Animation LEADER 2015-2016**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**13 - Les Rendez-vous aux Bistrots : 2016-2018**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**14 - Opération collective d'audits énergétiques de bâtiments publics, de copropriétés et de logements sociaux**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**15 - Les statues-menhirs : projet culturel de territoire**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**16 - Convention de partenariat IPAMAC pour GTMC – VTT**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**17 - Convention de partenariat pour l'étude itinérance Vallée du Tarn avec les Communautés de communes de Millau Grands Causses et Muse et Raspes du Tarn**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

---

**18 - Convention de partenariat pour l'étude pôle de randonnée et itinérance du Larzac et de ses Vallées**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**19 - Convention entre le Parc naturel régional des Grands Causses et le CRPF de Midi-Pyrénées pour la mise en œuvre du PDM et du Schéma de desserte du Pays du Saint-Serninois et des Sept vallons**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**20 - Avenant au contrat « Grand Site Midi-Pyrénées » du Viaduc de Millau**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**21 - Animation des sites Natura 2000 – Période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 mars 2017**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**22 - Révision de la Charte Forestière de Territoire**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**23 - Contrat de restauration biodiversité**

---

Lecture par le Président  
Vote à l'unanimité

**24 - Débat d'orientation budgétaire**

---

Lecture par le Président :

Après un exercice 2014 déficitaire de plus de 500 000 €, le compte administratif 2015 devrait permettre d'effacer cette perte et ainsi reconstituer le fond de roulement du Syndicat.

En effet, l'exercice 2015 est d'abord marqué par un recul d'environ 12 % des dépenses réelles de fonctionnement et la hausse des recettes réelles de fonctionnement d'environ 34 %. Cette double évolution devrait donc permettre de dégager un résultat positif d'environ 500 000 €.

Cette embellie comptable, en comparaison à l'exercice 2014, mérite une analyse fine et une mise en perspective afin d'envisager les prochains exercices.

Le Syndicat mixte est d'abord un outil d'ingénierie, en ce sens que la part substantielle de ces charges de fonctionnement est constituée par les coûts liés au personnel.

En 2015, ce poste est en net recul par rapport à 2014. Ces deux exercices ont fait l'objet de divers évènements (solde compte épargne temps, licenciements, départs, maternités, maladies...) assez exceptionnels pour ne pas être significatifs, ainsi il convient d'analyser l'évolution de ce poste sur une plus longue période, telle que 2012/2015.

Charges personnels	2012	2013	2014	2015
	1 308 K€	1 296 K €	1 510 K €	1 402 K €
+ 7,18 % sur 3 exercices				→
Soit une évolution annuelle de 2,3 %				

Sur l'exercice 2016, il est prévu une évolution au fil de l'eau de ce poste, soit autour de + 1,7 %.

Concernant les autres charges structurelles, elles sont en léger retrait en 2015, du fait de renégociations sur quelques contrats de fournitures et de l'effet baisse du prix de l'énergie. Là aussi, sur une période 2012-2015, l'évolution est proche de 0, pour être porté à 255 000 € de manière constante dont 28 000 € affectés au service entretien de l'espace rural.

<u>Résumé</u>	
- Les charges de structure représentent de manière constante depuis 2012.....	1 405 000 €
- Les charges de la mission Aménagement de l'espace rural .....	216 000 €
- Les charges liées au programme d'actions 2015 .....	679 000 €
Total .....	2 300 000 €

Dans la perspective 2016 - 2018, il conviendra de se positionner sur une stratégie de ressources humaines vis-à-vis de départs en retraite probables. Cette stratégie devra immanquablement se faire au vu des besoins du territoire, du positionnement des différents acteurs du territoire et des capacités budgétaires dégagées.

Sur cette période, l'acquisition du siège devrait réduire la charge du bâtiment d'environ 25 000 € par an, qu'il conviendra d'accroître avec les travaux de chauffage bois et d'isolation.

Le renouvellement du parc automobile en véhicules hybrides, le développement de la visioconférence (installée fin 2015) et le développement du télétravail (outils installés fin 2015) devront permettre de progressivement réduire les charges liées aux carburants et aux déplacements.

Le volume des départs en retraite et les effets attendus par les aménagements de fonctionnement représentent un montant d'environ 250 000 € par an en année pleine, à compter de 2018, soit environ 10 % du budget total de fonctionnement, et surtout près de 20 % des charges de structure. Il est évident que 100 % de ce volant ne pourra être traduit en baisse budgétaire mais selon les choix opérés une part substantielle sera mobilisable en ce sens.

Au rayon des recettes, 2015 constate un rebond de plus de 500 000 €.

Cette hausse trouve son explication dans trois phénomènes :

1. l'encaissement en 2015 d'arriéré de subvention à hauteur de 200 000 €
2. l'accroissement des recettes d'activités du PNR et de partenaires associés pour plus de 180 000 €
3. l'encaissement par anticipation d'une partie de l'enveloppe TEPCV à hauteur de 152 000 €.

En marge de ces éléments particuliers, les recettes statutaires des membres ont pu être stabilisées depuis 2012 à :

- Région.....435 000 €
- Département.....358 000 € (avant 2014 : 378 000 €)
- Communes.....162 000 €
- Etat.....120 000 €

Parallèlement le plan d'action et le budget annexe ont contribué aux charges de structure pour environ 200 000 €.

Au-delà, le plan d'action s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 679 000 €.

Les perspectives budgétaires sont construites sur un gel durable des participations statutaires des membres à l'horizon 2017, avant d'envisager une inflexion à compter de 2018 jusqu'en 2020 de l'ordre de 2,5 % par année.

Au-delà des arbitrages en matière de dépense (vu plus haut), il conviendra de dégager de nouvelles recettes qui passeront inmanquablement à travers la valorisation sur le territoire au travers du plan d'action de l'ingénierie du Syndicat. Les partenariats au long cours avec l'ADEME, l'Agence de l'Eau, EDF, etc... devront être dans le même temps confortés, voire accrus.

#### **Addendum au Débat d'Orientation Budgétaire**

Depuis la rédaction du projet de débat d'orientation budgétaire, nous avons eu des échanges avec le Conseil départemental et la Région, qui nous emmènent à réajuster quelques éléments du texte initial.

La Région nous a assuré de sa volonté de stabiliser sa contribution annuelle à hauteur de 435 000 €, le Département nous a invité à envisager une baisse de l'ordre de 3% dès 2017, soit environ - 12 000€ / an sur 4 années soit un peu moins de 50 000 €.

Aussi, je proposerai que nous anticipions les mesures d'économies en matière de ressources humaines envisagées en le mettant en application dès 2016.

Pour cela nous privilégierons les anticipations de départ en retraite, le réajustement des postes non affectés à des missions d'ingénierie et le développement des partenariats actifs avec des structures d'ingénierie complémentaires telles que Aveyron Ingénierie, CAUE, MADELI, ARPE, etc...

D'ailleurs à cette heure un travail est en cours avec Aveyron Ingénierie sur les thèmes de l'itinérance, l'énergie, l'eau, les financements des aménagements urbains, l'urbanisme, etc...

Sébastien DAVID évoque son souci du travail en harmonie au profit du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses et du Conseil Départemental de l'Aveyron.

Cependant il évoque les tensions sur les finances publiques et précise que le montant de la participation en 2016 ne serait pas celle annoncé par le Président délégué, mais serait ramené à 315 000 €.

Le Président s'interroge sur cet élément nouveau dans la mesure où plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre les services afin de bâtir une complémentarité opérationnelle dans un cadre financier négocié. Ce travail a donné lieu à un accord entre Présidents.

Aussi, les chiffres annoncés ce jour sont étonnants car en décalage avec cet accord.

NB : Après échanges avec le Conseil départemental de l'Aveyron et le Parc naturel régional des Grands Causses, les chiffres de l'addendum ont été confirmés.

#### **25 - Motion de soutien pour ligne SNCF Béziers-Neussargues-Clermont-Ferrand**

Lecture par le Président.

Après présentation du texte par le Président, Jean-Luc GIBELIN, Vice-Président de la Région, présente les éléments du contexte rail et le danger qui pèse sur cette ligne.

Sylvie AYOT s'étonne que le Syndicat mixte prenne une motion politique alors que ce n'est pas l'objet du Syndicat.

Alain FAUCONNIER s'étonne de cette remarque dans la mesure où la mobilité est un enjeu majeur du SCoT et qu'en ce sens le Parc naturel régional est légitime à porter cette demande utile et indispensable pour notre territoire.

Christophe LABORIE évoque la pertinence d'une action collective des élus à la gare de Montpaon pour démontrer notre attachement à cette ligne.

Vote à l'unanimité



**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du vendredi 25 mars 2016 – compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	<b>Alain FAUCONNIER, Président du Parc</b>
<b>■ Présents</b>	Daniel AURIOL, Monique BULTEL-HERMENT, Hubert CAPOULADE, Anne-Marie CONSTANS, Paul DUMOUSSEAU, Achille FABRE, Christian FONT, Alain GAL, Emmanuelle GAZEL, Sylvain-Henri GOUBY, Michel LEBLOND, Aurélie MAILLOLS, André MAZET, Bernard NIEL, Gérard PRETRE, Richard FIOL, Pierre PANTANELLA, Philippe RAMONDENC, Hugues RICHARD, Martine ROUQUETTE, Roger ROUQUETTE, Christophe SAINT-PIERRE, Jean-Jacques SELLAM, Michel SIMONIN, Evelyne STAHL, Robert TOBIN, Arnaud VIALA, Yves VIALA
<b>■ Procurations</b>	Bernard ARNOULD donne pouvoir à Christian FONT Claude CONDOMINES donne pouvoir à Christophe SAINT-PIERRE Annie BEL donne pouvoir à Arnaud VIALA Zina BOURGUET donne pourvoir à Aurélie MAILLOLS Simone GELY donne pouvoir à Gérard PRETRE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Jean-Michel LADET donne pouvoir à Evelyne STAHL Jean-Sébastien ORCIBAL donne pouvoir à Alain FAUCONNIER
<b>■ Absents</b>	Sylvie AYOT, Marc AYRAL, Marcel CALMELS, Max DALET, Sébastien DAVID, Daniel DIAZ, Jean-François GALLIARD, Émilie GRAL, Christophe LABORIE, Danièle VERGONNIER, Michel WOLKOWITSKY

### **1 - Validation du compte-rendu conseil syndical du 19 février 2016**

Après présentation par Monsieur le Président, le Conseil syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la précédente séance.

### **2 – Compte administratif et compte de gestion 2015**

Après une présentation détaillée par le Président délégué du compte administratif et du compte de gestion, ceux-ci sont approuvés et à l'unanimité par le Conseil syndical.

### **3 - Plan d'actions 2016**

Monsieur le Président et son Président délégué présentent l'ensemble des actions 2016 engagées par le Parc dans la continuité des débats engagés depuis 24 mois à travers le SCoT, le C.R.U., Leader, TEPCV, etc...

Le Conseil syndical approuve à l'unanimité le plan d'actions 2016 proposé.

### **4 - Refacturation aux budgets annexes**

Présentation de la délibération par le Président délégué.

Approuvée à l'unanimité.

### **5 - Vote BP 2016**

Après présentation du projet de budget par le Président, le Président délégué insiste sur la nécessité en 2017 de prendre des mesures structurelles d'économies portant sur la masse salariale en privilégiant les anticipations et non remplacements de départs en retraite.

Le Conseil syndical approuve le budget primitif 2016 à l'unanimité.



**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du vendredi 3 juin 2016 – compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	<b>Alain FAUCONNIER, Président du Parc</b>
<b>■ Présents</b>	Sylvie AYOT - Annie BEL - Adeline BOUDOU-THERON - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Sébastien DAVID - Daniel DIAZ - Paul DUMOUSSEAU - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Emmanuelle GAZEL - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Philippe RAMONDENC - Hugues RICHARD - Roger ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Jean-Jacques SELLAM - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Evelyne STAHL
<b>■ Procurations</b>	Marc AYRAL donne son pouvoir à Michel SIMONIN Jean-Luc GIBELIN donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Hubert GRANIER donne son pouvoir à Paul DUMOUSSEAU Jean-Michel LADET donne son pouvoir à Evelyne STAHL Aurélie MAILLOLS donne son pouvoir à Alain FAUCONNIER Bernard POURQUIE donne son pouvoir à Christophe SAINT-PIERRE Gérard PRETRE donne son pouvoir à Daniel DIAZ Yves VIALA donne son pouvoir à Christian FONT Michel WOLKOWITSKY donne son pouvoir à Michel LEBLOND
<b>■ Absents</b>	Monique BULTEL-HERMENT - Daniel AURIOL - Bernard ARNOULD - Zina BOURGUET - Marcel CALMELS - Max DALET - Simone GELY - Sylvain Henri GOUBY - Jean-Sébastien ORCIBAL - Danielle VERGONNIER - Arnaud VIALA

**1 - Validation du compte rendu du Conseil syndical du 25 mars 2016**

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide ce compte rendu à l'unanimité.

**2 - DM1 - Régularisation de l'actif – Sortie immobilisations**

La décision budgétaire modificative n° 1 vise à régulariser la valeur de l'actif imputé sur les exercices précédents.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide cette décision budgétaire modificative à l'unanimité.

**3 - DM2 - Décision budgétaire modificative afin d'ajuster à la marge la valeur de l'actif et d'ajuster la participation à l'actionnariat de la SEM Causses Énergia à 41 000 € au lieu de 40 000 € au Budget Principal**

Dans le cadre de la création de la SEM Causses Energia, la prise de capital par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses s'élève à 41 000 €.

Dans le budget primitif la somme inscrite s'est limitée à 40 000 €, aussi il convient d'ajuster cette ligne budgétaire en la majorant de 1 000 € financés par un ponctionnement sur les dépenses imprévues.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide cette décision budgétaire modificative à l'unanimité.

**4 - DM3 - Apurement des comptes 4581 et 4582**

Monsieur le Président rappelle que des opérations sous mandat ont été comptabilisées de 1996 à 2000 dans le cadre du programme d'actions du Parc. Ces interventions ont été comptabilisées dans le cadre d'un budget annexe dissout en 2000.

Monsieur le Président propose au Conseil syndical de délibérer afin de régulariser cette anomalie comptable.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide cette décision budgétaire modificative à l'unanimité.

## **5 - Mise en place de l'amortissement sur le budget principal - DM4 - Sorties de l'actif**

---

Cette délibération vise à régulariser les procédures d'amortissement et à inscrire les crédits nécessaires en 2016.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide à l'unanimité cette méthode de calcul des amortissements et les délibération et décision budgétaire modificative liées.

## **6 - Indemnité de conseil du Comptable**

---

Monsieur le Président propose au Conseil syndical d'attribuer une indemnité de conseil à Madame Sonia ROUCAUTE, Trésorier Principal, Receveur du Syndicat mixte.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide cette proposition à l'unanimité.

## **7 - Indemnité du Président et du Président Délégué**

---

Monsieur le Président propose au Conseil syndical :

- de délibérer sur l'indemnité du Président afin de régulariser la situation depuis sa réélection en date du 26 juin 2014
- de maintenir la cession partielle de l'indemnité au président délégué en figeant les taux qui ont été déterminés pour le calcul de l'indemnité du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 à savoir 18,268% pour le Président et 14,732% pour le président délégué (et plus sur la base d'un net mensuel accordé).  
Le fait de figer les taux permet une gestion plus équitable de la fluctuation des taux des charges sociales.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide cette proposition à l'unanimité.

## **8 - Rénovation énergétique du bâtiment du Parc**

---

Le Conseil syndical valide à l'unanimité le contenu et le plan de financement du projet de rénovation du bâtiment du Parc.

## **9 - Mise en place d'une chaufferie bois sur le bâtiment du Parc**

---

Présentation de l'action. Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide à l'unanimité ce projet, le plan de financement et autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

## **10 - Travaux d'accessibilité du bâtiment du Parc**

---

Présentation de l'action. Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide ce projet, le plan de financement et autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

## **11 - Tableau des effectifs et plan de titularisation**

---

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide à l'unanimité le tableau des effectifs proposé ainsi que les ajustements de régime indemnitaire.

## **12 - Convention triennale 2016-2018 avec le CDOS**

---

Présentation de la convention. Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide à l'unanimité cette proposition et autorise le Président à mettre en œuvre les démarches nécessaires à sa signature et à son application.

## **13 - Désignation d'un nouveau représentant à la CLE Tarn-amont**

---

Suite à la démission de Nicolas LEFEVERE, il convient de désigner un nouveau représentant à la CLE du SAGE Tarn amont.

Le Président propose : Bernard POURQUIE.

Après avoir délibéré, le Conseil syndical valide cette désignation à l'unanimité.





**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du vendredi 02 septembre 2016 – compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Bernard ARNOULD - Daniel AURIOL - Claude ASSIER - Sylvie AYOT - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Sébastien DAVID - Daniel DIAZ - Richard FIOL - Christian FONT - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY- Hubert GRANIER - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Bernard POURQUIE - Gérard PRETRE - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Jean-Jacques SELLAM - Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Evelyne STAHL - Danielle VERGONNIER - Arnaud VIALA - Yves VIALA - Michel WOLKOWITSKY
<b>■ Procurations</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Sylvie AYOT Anne-Marie CONSTANS donne pouvoir à Michel LEBLOND Max DALET donne son pouvoir à André MAZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Arnaud VIALA Jean-Luc GIBELIN donne son pouvoir à Alain FAUCONNIER Sylvain Henri GOUBY donne son pouvoir à Christophe LABORIE Emilie GRAL donne son pouvoir à Sébastien DAVID Aurélie MAILLOLS donne son pouvoir à Jean-Jacques SELLAM Jean-Sébastien ORCIBAL donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Philippe RAMONDENC donne son pouvoir à Christian FONT
<b>■ Absents</b>	Marc AYRAL - Monique BULTEL-HERMENT - Zina BOURGUET - Marcel CALMELS - Paul DUMOUSSEAU - Alain GAL

**1 - Validation du compte-rendu conseil syndical du 03 juin 2016**

Le Conseil syndical valide à l'unanimité le projet de compte-rendu.

**2 – Décision budgétaire modificative n° 5**

Après présentation de la délibération par Christian FONT, le Conseil approuve à l'unanimité.

**3 - Information du Conseil syndical sur l'attribution des marchés de travaux dans le cadre de la réhabilitation – modernisation des locaux dy Syndical**

Claude CONDOMINES invite le Président à la vigilance sur le fait que toutes les entreprises soient à jour de leurs cotisations sociales, en particulier sur le lot menuiserie car il a rencontré cette difficulté avec l'entreprise attributaire au sein de l'OPH de Millau.

Le Conseil syndical donne acte au Président.

**4 - Sollicitation financement de la DREAL**

Christian FONT présente le projet de délibération qui est approuvé à l'unanimité.

**5 - Ajustement financement sur délibération programme opérationnel Interrégional FNADT Massif Central – Sensibilisation à la pierre clavée – Programmation 2014-2020**

Christian FONT présente le projet de délibération qui est approuvé à l'unanimité.

## **6 - Remplacement de Jean-Jacques SELLAM à la commission de sélection des offres**

---

La proposition de remplacement par André MAZET, titulaire et Mr PANTANELLA, suppléant est approuvée à main levée à l'unanimité.

## **7 - Désignation à l'Assemblée des Territoires**

---

Monsieur le Président propose :

- pour le territoire du Millavois :
  - o Gérard PRETRE et Christophe LABORIE, titulaires
  - o Elodie PLATET et Danièle VERGONNIER, suppléantes
  
- pour le territoire du Saint-Affricain :
  - o Annie BEL et Alain FAUCONNIER, titulaires
  - o Martine ROUQUETTE et Bernard ARNOULD, suppléants
  
- pour le territoire du Séveragais :
  - o Marie-Thérèse GAY, titulaire
  - o Alain GAL, suppléant

Cette disposition est approuvée à main levée à l'unanimité.

## **8 - Proposition avenant TEPCV**

---

Christian FONT présente le projet de délibération approuvant le projet d'avenant.

Gérard PRETRE se félicite de la qualité du dossier et propose que le plan de financement concernant l'éclairage public des zones d'activités soit ajusté suite au refus du financement du FSIL.

Monsieur le Président approuve le principe et souligne la dynamique du territoire à ce sujet.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## **9 - Validation du dossier de candidature « Pôle Pleine Nature »**

---

Christian FONT et Alain FAUCONNIER présentent le projet de délibération.

Arnaud VIALA affiche sa satisfaction au vu du travail qui a été fourni par les différentes équipes et de la qualité du dossier présenté.

Gérard PRETRE souligne l'excellent travail qui a abouti sur un équilibre territorial bâti sur les complémentarités des acteurs. Cette démarche devrait aboutir à d'autres dossiers encore plus ambitieux.

Martine ROUQUETTE espère que cette démarche permettra enfin de développer une stratégie de communication du territoire qui est souvent trop morcelée.

Christophe LABORIE affiche sa satisfaction du travail accompli et indique vouloir aller dans ce sens.

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de délibération.

## **10 - Avenant à la convention DREAL pour action de vulgarisation de la Trame Verte et Bleue**

---

Après présentation de la délibération par le Président, le Conseil syndical approuve cet avenant à l'unanimité.

## **11 - Approbation du mandat spécial pour le Président Délégué**

---

Après présentation de la délibération par le Président, le Conseil syndical approuve ce mandat spécial à l'unanimité.



**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 02 décembre 2016  
Compétences SPANC et compétence générale**

### Compétence SPANC

■ <b>Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
■ <b>Présents</b>	Jean-Claude ARGUEL - Claude ASSIER - Marc AYRAL - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Paul DUMOUSSEAU - Sylvain Henri GOUBY - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Philippe RAMONDENC - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Evelyne STAHL
■ <b>Procurations</b>	Max DALET donne son pouvoir à André MAZET Alain GAL donne son pouvoir à Pierre PANTANELLA
■ <b>Absents excusés</b>	Sylvie AYOT - Arnaud VIALA

### Compétence générale

■ <b>Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
■ <b>Présents</b>	Jean-Claude ARGUEL - Daniel AURIOL - Claude ASSIER - Marc AYRAL - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Sébastien DAVID - Daniel DIAZ - Paul DUMOUSSEAU - Richard FIOL - Christian FONT - Jacques GAUER - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY- Sylvain Henri GOUBY - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Gérard PRETRE - Philippe RAMONDENC - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Jean-Jacques SELLAM - Christel SIGAUD-LAURY- Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Evelyne STAHL - Danièle VERGONNIER - Yves VIALA
■ <b>Procurations</b>	Bernard ARNOULD donne son pouvoir à Christian FONT Sylvie AYOT donne son pouvoir à Sébastien DAVID Annie BEL donne son pouvoir à Michel SIMONIN Zina BOURGUET donne son pouvoir à Alain FAUCONNIER Max DALET donne son pouvoir à André MAZET Alain GAL donne son pouvoir à Pierre PANTANELLA Hubert GRANIER donne son pouvoir à Gérard PRETRE Jean-Michel LADET donne son pouvoir à Evelyne STAHL Jean-Sébastien ORCIBAL donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Bernard POURQUIE donne son pouvoir à Christophe SAINT-PIERRE
■ <b>Absents excusés</b>	Aurélie MAILLOLS - Monique BULTEL-HERMENT - Jean-Luc GIBELIN Christophe LABORIE - Arnaud VIALA

#### 0 – Demande d'admission en non valeurs SPANC

Présentation du projet de délibération par Alain FAUCONNIER.  
Vote à l'unanimité.

#### 1 - Validation du compte-rendu conseil syndical du 02 septembre 2016

Le Président présente le compte-rendu du Conseil syndical du 02/09/16 – Validation à l'unanimité

## **2 – Convention Ministère de la Défense / PNRGC**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

## **3 – Convention avec la Chambre des Métiers**

---

Présentation du projet de délibération et de convention par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

## **4 – Convention de partenariat avec IPAMAC**

---

Présentation de la délibération et de la convention par Christian FONT  
Gérard PRETRE indique qu'il votera la délibération et souhaite qu'il y ait une porte d'entrée unique pour vendre le produit VTT.  
Alain FAUCONNIER indique que le Pôle Plein Nature est là pour ça.  
Danièle VERGONNIER regrette qu'il y ait une communication isolée d'Alain FAUCONNIER  
Alain FAUCONNIER reconnaît sa « maladresse » mais ne souhaite pas « gonfler les muscles » et jeter « un trouble » sur la dynamique collective.  
Vote à l'unanimité.

## **5 – Présentation de la convention avec EDF**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT.  
Michel SIMONIN est satisfait de cette perspective.  
Vote à l'unanimité.

## **6 – Avis du PNR sur le SCoT**

---

Présentation de l'avis du Conseil syndical du Parc sur le projet de SCoT au vu de la Charte.  
Alain FAUCONNIER se félicite du travail de l'équipe du Parc et des élus du territoire.  
Vote à l'unanimité.

## **7 – Prolongation de la Charte**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

## **8 – Validation de l'organigramme**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT en précisant que l'avis du Comité technique du Centre de Gestion, favorable sur tous les points, nous a été transmis oralement et non par écrit.  
Interruption de séance pour une demande de complément par René QUATREFAGES, Président d'honneur.  
Alain FAUCONNIER indique que le fonctionnement futur de l'équipe sera plus collaboratif pour orienter les équipes vers le travail de terrain et à la demande des collectivités membres.  
Christian FONT rappelle que cela s'insère dans la suite du débat d'orientation budgétaire et des engagements pris avec le Département.  
Vote à l'unanimité.

## **9 – Rémunération des contrats avenir**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

## **10 – Instauration du RIFSEEP**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

**11 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur les emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

**12 - Mise à bail du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment siège du Syndicat au profit de l'antenne Sud de la DDT Aveyron**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

**13 - Délibération de mandat spécial pour remboursement frais Président Délégué**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

**14 - Convention de mise à disposition des véhicules pour SEM Causes Energia**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

**15 - Remise gracieuse Trésorier**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

**16 - Animation de la Cellule Opérationnelle Rivière : assistance technique 2017 auprès des Syndicats de rivière**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Pierre PANTANELLA demande un ajustement du nombre de jours à disposition pour le Syndicat du Cernon.

Alain FAUCONNIER indique que cela sera ajusté au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 en fonction de l'évolution des dossiers du PAPI, du SAGE et du rôle du PNR là-dedans.

Vote à l'unanimité.

**17 - Étude de faisabilité du transfert de la compétence eau potable et assainissement (petit cycle de l'eau)**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Gérard PRETRE : la loi NOTRE a permis de transférer la compétence aux communautés de communes, il est normal que les communautés de communes se saisissent pleinement du sujet. Ainsi l'objectif pour Millau est d'engager la réflexion sans tarder. Le problème de fond vient de la taille des collectivités intercommunales qui sont trop petites et n'ont pas l'ingénierie adaptée.

Christian FONT confirme que les plus petites collectivités n'ont pas l'ingénierie.

Alain FAUCONNIER indique que l'Etat, via l'Agence de l'Eau, souhaite que l'on porte cette logique, tout comme celle du PAPI.

Vote à l'unanimité moins l'abstention de Gérard PRETRE.

**18 - Aveyron Culture – Désignation d'un représentant à l'AG**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT. Désignation de Bernard ARNOULD.

Vote à l'unanimité.



**Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 03 mars 2017 - Compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Claude ASSIER - Sylvie AYOT - Annie BEL - Zina BOURGUET - Marcel CALMELS - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Daniel DIAZ - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY - Hubert GRANIER - Michel LEBLOND - André MAZET - Alain NAYRAC - Pierre PANTANELLA - Philippe RAMONDENC - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Christel SIGAUD-LAURY - Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Evelyne STAHL
<b>■ Procurations</b>	Bernard ARNOULD donne pouvoir à Christian FONT Max DALET donne pouvoir à André MAZET Sébastien DAVID donne pouvoir à Sylvie AYOT Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Sylvain-Henri GOUBY donne pouvoir à Roger ROUQUETTE Emilie GRAL donne pouvoir à Christel SIGAUD LAURY Aurélie MAILLOLS donne pouvoir à Zina BOURGUET Bernard POURQUIE donne pouvoir à Hubert GRANIER Christophe SAINT-PIERRE donne pouvoir à Claude ASSIER Danielle VERGONNIER donne pouvoir à Annie BEL Arnaud VIALA donne pouvoir à Alain FAUCONNIER
<b>■ Absents</b>	Daniel AURIOL - Marc AYRAL - Monique BULTEL HERMENT - Paul DUMOUSSEAU - Nadine IZARD - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Jean-Sébastien ORCIBAL

**1 - Validation du compte-rendu conseil syndical du 02 décembre 2016**

Le Président présente le compte-rendu du Comité syndical du 02/12/16 - Validation à l'unanimité

**2 - Délibération sur l'organisation du Syndicat et réajustement du tableau des effectifs**

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité sans débat.

**3 - Remise gracieuse comptable du Trésor**

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

**4- Débat d'Orientation Budgétaire 2017**

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

**5 - PAPI Sud-Ouest**

Présentation de la délibération par Christian FONT.  
Vote à l'unanimité.

**6 - Création emploi non permanent PAPI**

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

**7 - Adhésion Aveyron Ingénierie**

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

---

**8 - Convention de domiciliation avec Causse Energia**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

---

**9 - Renouvellement délibération pour la prise en charge des frais réels pour les missions en région parisienne et dans les métropoles**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

---

**10 – Action sociale - Prise en charge des chèques cadeau Noël 2016**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

---

**11 -Dispositif de titularisation 2017**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

---

**12 - Mise à disposition de personnel**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

---

**13 - Adhésion du Syndicat mixte au réseau TEPOS**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

---

**14 - Convention relative à la mise en œuvre de la recherche action nationale « Mobilité dans les zones de montagne » - Tranche 3**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

---

**15 - Acquisition de vélos électriques pour les collectivités et établissements publics**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

---

**16 - Avenant au Contrat Régional Unique**

---

Présentation de la délibération par Christian FONT. Vote à l'unanimité.

Alain FAUCONNIER salue la Région qui a tenu sa parole

---

**17 - Délibération de mandat spécial**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

---

**18 – Animation des sites intégrés au réseau Natura 2000**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

---

**19 – Contrat de ruralité**

---

Présentation de la délibération par Alain FAUCONNIER.

Abstention d'Evelyne STAHL car cette partie nord du Parc n'est pas dans le périmètre de ce Contrat de Ruralité.

Alain FAUCONNIER rappelle que le Parc est inquiet sur ce secteur car la carte intercommunale n'a pas intégré ces conséquences. Plusieurs rencontres initiées par le Préfet visent à mettre en place une organisation optimale

Vote : 37 pour - 1 abstention (Evelyne STAHL).



**Compte rendu de la réunion du Comité Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 07 avril 2017 - Compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Claude ALIBERT - Claude ASSIER - Daniel AURIOL - Sylvie AYOT - Marc AYRAL - Annie BEL - Zina BOURGUET - Hubert CAPOULADE - Claude CHIBAUDEL - Sébastien DAVID - Achille FABRE - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Marie-Thérèse GAY - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY - Sylvain-Henri GOUBY - Hubert GRANIER - Christophe LABORIE - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Gérard PRETTE - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Michel SIMONIN - Bruno SIMONNET - Danièle VERGONNIER
<b>■ Procurations</b>	Monique BULTEL-HERMENT donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Claude CONDOMINES donne pouvoir à Claude ASSIER Philippe RAMONDENC donne pouvoir à Christian FONT Anne-Marie CONSTANS donne pouvoir à Bruno SIMONNET Max DALET donne pouvoir à André MAZET Emilie GRAL donne pouvoir à Sébastien DAVID Aurélie MAILLOLS donne pouvoir à Zina BOURGUET Jean-Sébastien ORCIBAL donne pouvoir à Marc AYRAL Christelle SIGAUD-LAURY donne pouvoir à Danièle VERGONNIER
<b>■ Excusés</b>	Marcel CALMELS - Paul DUMOUSSEAU - Jean-Luc GIBELIN - Jean-Michel LADET - Bernard POURQUIE - Christophe SAINT PIERRE - Arnaud VIALA

Christian FONT est désigné secrétaire de séance.

### **1 - Validation du compte-rendu Comité syndical du 03 mars 2017**

Le Président appelle les membres du Comité syndical à faire des remarques sur le projet de compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée et le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2 – Compte administratif 2016**

Christian FONT présente dans le détail l'ensemble des éléments majeurs du Compte administratif 2016. En l'absence de questions ou remarques sur l'exposé et les documents transmis, le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

### **3 – Affectation des résultats 2016**

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **4 – Compte de gestion 2016**

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **5 – Proposition de refacturation entre budgets**

Après avoir ouï l'exposé de Christian FONT la délibération est approuvée à l'unanimité.

### **6 – Plan d'actions 2017**

Le Président et son Président délégué présentent l'ensemble du plan d'actions 2017. Celui-ci ayant fait l'objet d'une large concertation en amont.

Vote à l'unanimité.



## **7 – Vote du budget 2017**

---

Le Président et le Président délégué exposent le projet de budget 2017 qui s'inscrit dans la logique validée lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Vote à l'unanimité.

## **8 – Convention de mise à disposition avec l'Office de tourisme de Millau Grands Causses pour la co-animation du Pôle de Pleine Nature**

---

Le Président expose le projet de convention entre le Syndicat mixte et l'Office de tourisme de Millau. Gérard PRETRE s'interroge sur une différence d'assiette pour le temps de travail de l'agent de l'OT de Millau entre le projet validé par le CA de l'OT et celui-ci. Alain FAUCONNIER propose que l'on valide la convention sous réserve de cet ajustement entre les services. Vote à l'unanimité.

## **9 – Projet de forêts anciennes avec IPAMAC**

---

Présentation du projet de convention par Alain FAUCONNIER. Claude ALIBERT demande si des moyens pourront être mobilisés sur la protection de ces forêts. Après avoir reprécisé la définition des forêts anciennes, il est indiqué que des outils existent à travers la Trame Verte et Bleue notamment. Danièle VERGONNIER profite de cette délibération pour attirer l'attention des membres du Comité syndical sur les risques liés à la prolifération des chenilles processionnaires. Alain FAUCONNIER indique qu'il a sollicité les équipes techniques du Parc pour un travail sur le sujet. Délibération votée à l'unanimité.

## **10 – Convention pour itinérances et prospectives avec IPAMAC**

---

Présentation du projet par Alain FAUCONNIER. Vote à l'unanimité.

## **11 – Avis du Parc sur le transformateur de Saint-Victor-et-Melvieu**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT. Daniel AURIOL indique qu'il s'abstiendra car il a eu de mauvaises expériences sur les passages de réseaux électriques liés aux éoliennes où les engagements initiaux n'ont pas été tenus. Ce qui a eu pour conséquence de perturber inutilement la vie des habitants. Michel LEBLOND indique qu'il soutient le SCoT mais s'abstiendra sur cette délibération au vu du flou qui l'entoure à ses yeux. Alain FAUCONNIER rappelle que le SCoT a fixé un cap pour le développement éolien et qu'il compte le tenir malgré les pressions subies notamment dans le cadre de l'enquête publique. Le sujet du transformateur est un sujet de débat, où il faut accepter la contradiction à condition que l'écoute soit mutuelle comme aujourd'hui. L'objet de la délibération est l'analyse du projet eu égard à ses conséquences éventuelles sur le territoire en matière d'énergie, de biodiversité, etc... Gérard PRETRE indique que le travail sur ce sujet remonte à plusieurs mois au sein du SCoT notamment. Arnaud BOUDOU rappelle que le Parc a protégé le territoire de l'envahissement par des éoliennes industrielles qui aboutiront à la requalification touristique du Sud-Aveyron. Vote : 33 pour et 3 abstentions (Daniel AURIOL, Marc AYRAL, Michel LEBLOND)



**Compte rendu de la réunion du Comité Syndical du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 07 juillet 2017 - Compétence générale**

<b>■ Président de séance</b>	<b>Alain FAUCONNIER, Président du Parc</b>
<b>■ Présents</b>	Bernard ARNOULD - Zina BOURGUET - Claude CONDOMINES - Daniel DIAZ - Richard FIOL - Christian FONT - Alain GAL - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY - Bérénice LACAN - Jean-Michel LADET - Michel LEBLOND - André MAZET - Alain NAYRAC - Pierre PANTANELLA - Philippe RAMONDENC - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Jean-Jacques SELLAM - Michel SIMONIN - Bernard SOULIE - Evelyne STAHL - Danièle VERGONNIER
<b>■ Procurations</b>	Marc AYRAL donne son pouvoir à Michel LEBLOND Annie BEL donne pouvoir à Christian FONT Monique BULTEL-HERMENT donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Anne-Marie CONSTANS donne son pouvoir à Alain GAL Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Zina BOURGUET Sylvain-Henri GOUBY donne son pouvoir à Richard FIOL Aurélie MAILLOLS donne pouvoir à Alain FAUCONNIER Bernard POURQUIE donne pouvoir à Danièle VERGONNIER Nadine IZARD donne son pouvoir à Pierre PANTANELLA Arnaud VIALA donne pouvoir à Daniel DIAZ
<b>■ Excusés</b>	Claude ASSIER - Daniel AURIOL - Sylvie AYOT - Marcel CALMELS - Max DALET - Sébastien DAVID - Paul DUMOUSSEAU - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Jean-Sébastien ORCIBAL - Christel SIGAUD-LAURY - Bruno SIMONNET

**1. Validation du compte rendu du Comité syndical du 07 avril 2017**

Lecture du compte-rendu par Christian FONT, Président Délégué  
Validation à l'unanimité

**2. Convention de partenariat ENEDIS dans le cadre du Plan Climat**

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

**3. Contrat restauration biodiversité**

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

**4. Modification fiche Programme action 2017 pour interprétation du patrimoine / outils numérique valorisation patrimoine**

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

**5. Convention de mise à disposition de personnel pour l'étude randonnée – Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn**

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**6. Convention de partenariat forêts anciennes avec IPAMAC – volet 2**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**7. Permutation des représentants titulaire et suppléant auprès de l'ADEFPAT**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**8. Décision modificative n° 1 pour TEPCV**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**9. Participation à la consultation du contrat de groupe d'assurance des risques statutaires**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**10. Mise à jour du tableau des effectifs**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**11. Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle ou technologique uniquement**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**12. Vente de matériel d'occasion**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**13. Convention de mise à disposition de matériel utilisé pour les opérations de débardages**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Christian FONT, Président Délégué.  
Vote à l'unanimité.

---

**14. Délibération de mandat spécial**

---

Présentation de la délibération et lecture de celle-ci par Alain FAUCONNIER, Président.  
Vote à l'unanimité.



**Compte rendu de la réunion du Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses du 07 décembre 2017**  
**- Compétence générale -**

<b>■ Président de séance</b>	<b>Alain FAUCONNIER, Président du Parc</b>
<b>■ Présents</b>	Claude ALIBERT - Daniel AURIOL - Claude ASSIER - Marcel CALMELS - Hubert CAPOULADE - Anne-Marie CONSTANS - Paul DUMOUSSEAU - Richard FIOLE - Christian FONT - Alain GAL - Marie-Thérèse GAY - Emmanuelle GAZEL - Simone GELY - Jean-Luc GIBELIN - Sylvain-Henri GOUBY - Émilie GRAL - Christophe LABORIE - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Gérard PRETTE - Martine ROUQUETTE - Roger ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Jean-Jacques SELLAM - Michel SIMONIN - Thierry SOLIER - Bernard SOULIE
<b>■ Procurations</b>	Sylvie AYOT donne son pouvoir à Claude ASSIER Annie BEL donne pouvoir à Emilie GRAL Zina BOURGUET donne pouvoir à Jean-Luc GIBELIN Monique BULTEL-HERMENT donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Bernard POURQUIE donne pouvoir à Christophe SAINT-PIERRE Bruno SIMONNET donne pouvoir à Christian FONT Arnaud VIALA donne pouvoir à Marcel CALMELS
<b>■ Excusés</b>	Marc AYRAL - Bernard ARNOULD - Max DALET - Sébastien DAVID - Jean-Michel LADET - Jean-Sébastien ORCIBAL - Philippe RAMONDENC - Christel SIGAUD-LAURY - Danièle VERGONNIER

À 14h30 après avoir vérifié la feuille d'émargement et constaté que le quorum était atteint, Alain FAUCONNIER ouvre le Comité syndical. En préambule, il sollicite l'autorisation de l'assemblée pour ajouter une délibération concernant les assurances statutaires à l'ordre du jour du présent Comité. À l'unanimité le Comité syndical autorise le Président à rajouter cette délibération en fin de Comité. Richard FIOLE est désigné secrétaire de séance.

### **1- Validation des comptes rendus du Comité syndical du 07 juillet 2017**

Approbation à l'unanimité

### **2- Contrat cadre Région – Parcs naturels régionaux d'Occitanie**

Présentation du projet de contrat par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

Alain FAUCONNIER se félicite de la dynamique régionale en faveur des Parcs.

### **3- Contrat spécifique Région – Parc naturel régional des Grands Causses**

Présentation par Christian FONT du projet de contrat.

Emmanuelle GAZEL insiste sur la dynamique d'innovation dans laquelle le Parc naturel régional des Grands Causses s'inscrit et rappelle qu'il s'agit là d'une priorité régionale.

Vote à l'unanimité.

#### **4- Plan d'actions**

---

Le Président propose que Christian FONT présente l'ensemble des actions et que chaque fois qu'une remarque s'impose, les intervenants prennent la parole au fur et à mesure.

Christophe SAINT-PIERRE, au nom de la Communauté de communes de Millau Grands Causses, intervient à deux reprises :

- Concernant la fiche action n° 2 pour l'appel à projet du Massif Central sur les nouveaux arrivants, il rappelle que la Communauté de communes Millau Grands Causses, fait de l'attractivité une politique phare et qu'à ce titre il relève qu'à l'image de ce qui se fait à l'échelle régionale par Toulouse ou Montpellier, ce type d'action puisse être adapté en fonction des collectivités. Le Parc naturel régional doit proposer des outils aux collectivités mais pas les lui imposer. Sur cette action, les élus de la Communauté de communes Millau Grands Causses (à l'exception de Claude ALIBERT), les élus de la ville de Millau et Paul DUMOUSSEAU votent contre cette fiche action. Aurélie MAILLOLS ne prend pas part au vote du fait de ses fonctions au Comité de Massif Central.
- Concernant les fiches actions 4 et 5, Christophe SAINT-PIERRE annonce un vote négatif de la Communauté de communes pour les mêmes motifs que la fiche action n° 2 et considère qu'il y a des doublons avec l'action de l'Office de Tourisme Millau Grands Causses. Lors du vote, les élus de la Communauté de communes Millau Grands Causses (à l'exception de Claude ALIBERT), les élus de la ville de Millau et Paul DUMOUSSEAU votent contre. Les autres élus approuvent.

Alain FAUCONNIER tient à préciser que ces actions, au-delà de la présentation en séance, ont fait l'objet d'échange avec le Président Jean-François GALLIARD en vue de les coordonner avec la stratégie d'attractivité engagée par le Conseil départemental. Le Parc naturel régional des Grands Causses n'est pas là pour faire à la place ou être en concurrence avec quiconque mais force est de constater que son rôle est utile au territoire sur certains projets atypiques.

Christophe LABORIE indique sa satisfaction de voir cette volonté de dialogue avec le Conseil Départemental et le Parc naturel régional des Grands Causses et indique que les représentants du Conseil Départemental votent favorablement à ces actions.

Michel SIMONIN se félicite de voir le Parc déployer sur l'ensemble du territoire ces nouveaux outils de communication.

Toutes les autres fiches présentées par Christian FONT sont approuvées à l'unanimité.

#### **5- Validation du PAPI**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

#### **6- Animation des sites NATURA 2000 (avril 2018 à mars 2019)**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

#### **7- Adhésion ATMO**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **8- Décision modificative n° 2 : Emprunt siège du Parc**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **9- Charte télétravail**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **10- Tableau des effectifs**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **11- Vente du parc automobile du Parc**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **12- Achat groupé de véhicules électriques**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **13- Délibération de mandat spécial**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

### **14-Adhésion au contrat groupe assurance des risques statutaires : 2018-2021**

---

Lecture de la délibération par Christian FONT.

Vote favorable à l'unanimité.

Didier HERMANT fait une intervention sur le travail du Comité scientifique du Parc naturel régional des Grands Causses et invite les élus à le solliciter chaque fois qu'ils le jugent nécessaire.

François GIACOBBI fait une intervention sur le « loup » et les résultats de l'étude INRA et sollicite le Comité syndical pour une motion de défense des éleveurs dans l'esprit « équilibré » de celle du Parc naturel régional des Baronnies provençales.